

Procès-verbal de l'Assemblée générale, 23 avril 2009, au CIP, Tramelan

Présents : 63 personnes ont signé les listes de présence

Excusés : 64 personnes

Président : Michel Walthert

Secrétaire : Fabien Vogelsperger

1 Salutations et nomination des scrutateurs

Il est 20h05 lorsque Michel Walthert ouvre l'assemblée en remerciant les participants de leur présence. Monsieur Walthert salue les représentants des communes, les députés et le préfet, les représentants des services cantonaux ainsi que les représentants de la presse. Il salue tout particulièrement Viviane Vienat qui vient de rejoindre l'équipe du Parc et Benoît Couchepin qui apporte ses conseils en matière d'information. Il transmet les salutations de Monsieur Christoph Neuhaus, conseiller d'Etat.

De nombreuses personnes se sont excusées. Vu leur nombre, le Président renonce à les citer.

Monsieur Beat Scheidegger, conseiller municipal de

Tramelan apporte ses salutations. Il souligne l'intérêt de Tramelan pour le Parc. C'est un projet qui dégage des perspectives pour la région et qui met en œuvre une solidarité intercommunale.

Michel Walthert présente ensuite l'ordre du jour qui est accepté. Messieurs Max Kaspar et Michel Gigon sont désignés comme scrutateurs.

2 Adoption du PV de l'AG du 13 novembre 2008

Le PV de l'assemblée du 13 novembre 2008 à Courtelary est accepté avec applaudissements.

3 Rapport du Président

Le Président informe l'assemblée que la convention entre les 29 communes et l'association « Parc régional Chasseral » vient d'être signée l'heure précédente.

Il jette un regard rétroactif sur la campagne d'information qui a été menée en 2008. Il constate également que le message porté par le Parc est aujourd'hui mieux perçu. Les décisions dans les communes ont toujours été emportées avec une large majorité. Au Parc de montrer qu'il est à la hauteur des attentes.

4 Election du comité

Alain Ducommun, remercie Michel Walthert du travail déjà mené et propose à l'assemblée de le reconduire à la présidence du comité. L'assemblée reconduit Michel Walthert à la présidence par applaudissements. Ce dernier remercie l'assemblée de sa confiance.

Les autres membres du comité sont également nommés en bloc par applaudissements. Il s'agit de :

Représentants des communes:

Luc-Olivier Bauer, Sandra Burger, François Christen, Alain Cosandier, Frédéric Cuche, Blaise Jan, Pierre Jeanneret, Beat Scheidegger, Willy Sunier, Franz Tschannen, Michel Walther

Représentants des associations, bourgeoisies et groupes d'intérêts

Henri Baumgartner, Alain Ducommun, Roger Stauffer, François Vauthier, Katherine Von Ah, Michel Voutat

Membres choisis pour leurs compétences:

Marc-Eric Amstutz, Jacques Girardin, Max Kaspar

Associations régionales avec voix consultative:

Francis Daetwyler, André Rothenbühler,

Invités permanents:

Bernard Aellen, Pierre Mosimann

5 Nomination d'un organe de contrôle

La fiduciaire A.Rettenmund – FIDUFISC SA à Bienne est nommée comme organe de contrôle à l'unanimité par un levé de main.

6 Comptes 2008

Les comptes 2008 sont présentés.

Les charges de personnel liées à la réalisation de projets sont imputées sur les investissements sur la base d'un comptage des heures.

Les comptes 2008 présentent 764'014 CHF de dépenses pour des ressources de 889'137 CHF.

L'excédent de ressources est provoqué par la décision de la Confédération d'apporter un soutien financier sur tout l'exercice 2008 en septembre 2008 seulement. Le Parc n'a donc pas pris de risques tant que cette décision n'était pas connue et a ainsi développé moins de projets et d'activités que prévu.

Les comptes ont été vérifiés le 25 mars 2009 par Madame Nadine Terrettaz, Villiers et Monsieur Thomas Schwab, La Neuveville. Ils recommandent leur approbation.

Sur cette base les comptes sont approuvés sans opposition par un levé de main.

7 Programme 2009

Fabien Vogelsperger présente quelques projets qui feront l'objet d'un travail important en 2009 :

- Pâturages boisés, définition du rôle du Parc et priorisation de l'action par zones
- Réseau écologique du Vallon de Saint-Imier : première année de mise en œuvre
- Bâtiment multifonctions aux Savagnières : appui du Parc à la conception du projet
- Autonomie énergétique : rôle du Parc, perspectives
- Classes vertes et campagnes éducatives : préparation des lignes d'activités
- Chemin des Anabaptistes : coordination et appui au projet. Daniel Geiser précise que le projet de construction d'une passerelle au Pont des Anabaptistes a obtenu un soutien financier du Conseil exécutif du canton de Berne
- Gestion de la mobilité des visiteurs
- Réponse aux sollicitations et constructions de partenariats.

8 Budget 2009

Le budget 2009 prévoit 1'000'000 CHF de dépenses dont 175'000 de frais de fonctionnement et 825'000 d'investissement sur projet. Les ressources s'élèvent également à 1'000'000 CHF dont 200'000 CHF restent à négocier.

La baisse des dépenses dans le domaine de la nature et du paysage est relative dans la mesure où se sont les autres domaines d'activités du Parc qui voient leur ligne augmenter. Globalement on peut constater un équilibre entre les trois pôles, nature, économie et éducation à l'environnement.

De fortes ressources sont attendues des villes-portes. Les ambitions affichées sont peut-être élevées mais des négociations sont en cours avec Bienne sur cette base.

Suite à ces remarques, le budget 2009 est accepté à l'unanimité.

9 Informations

Le président souligne l'importance que prennent les parcs en Suisse avec la campagne de promotion des Parcs que va lancer Suisse Tourisme.

Il souligne également l'important travail que devra mener Viviane Vienat pour développer les projets tout particulièrement ceux liés à l'éducation à l'environnement. Il conclut par « le Parc existe ».

10 Divers

Les personnes présentes interviennent sur les points suivants :

L'accès à Chasseral est évoqué. Le représentant de l'ATE pose la question d'un intérêt éventuel à développer une journée sans voiture. Les questions relatives à la route de Chasseral relèvent désormais du canton de Berne. Par ailleurs, il est rappelé que les prestataires desservis par cette route ont déjà été interrogés sur une telle idée en 2004 et ont émis une réponse négative.

L'ancien télésiège est également évoqué. Aujourd'hui il est entièrement démantelé. Des idées circulent sur un accès par câble à Chasseral mais il n'y a rien de concret à ce jour. Toutefois les personnes souhaitant s'investir sur de telles perspectives sont invités à se faire connaître du Parc.

Suite à une question, le président précise que les personnes qui ont été nommées au comité, le sont personnellement et n'ont pas de remplaçant. Le Parc veillera à ce que les communes soient bien informées,

notamment au travers du bulletin d'information, du journal du Parc, et d'une séance spécifique d'information.

Après ces quelques interventions, le président remercie le personnel, Anne-Lise Lecomte et Kuno Moser qui après 8 ans d'implication viennent de quitter le comité, les nouveaux membres du comité, les membres des commissions et des groupes de travail.

La séance est levée à 21h35 et est suivie d'un apéritif.



Signature de la convention entre les 29 communes et l'association Parc régional Chasseral , 23 avril 2009, CIP, Tramelan